



ATTENTION: Directeurs de l'information, chroniqueurs économiques, chroniqueurs en finances personnelles

Le sondage 2018 révèle que les employés canadiens ne profitent pas de l'évolution favorable de l'économie pour réduire leur taux d'endettement ou augmenter leur épargne-retraite

Vulnérabilité de nombreux travailleurs en cas de hausse des taux d'intérêt ou d'incertitude économique

TORONTO (5 septembre 2018) – La situation financière des travailleurs canadiens semble s'améliorer quelque peu. Bien que 66 % d'entre eux affirment se trouver dans une meilleure situation financière qu'en 2017, leur endettement continue d'être élevé. Ils continuent de ne pas épargner suffisamment pour la retraite et courent de gros risques en cas de ralentissement économique.

Des gains positifs

Rehaussée en grande partie par un meilleur climat économique, la confiance des travailleurs canadiens a augmenté dernièrement puisque 39 % d'entre eux croient que l'économie de leur ville va s'améliorer (légère hausse par rapport à la moyenne de 3 ans de 36 %), ce qui surprend peu vu la croissance vigoureuse de l'économie canadienne ces dernières années. En effet, on enregistre un plus grand nombre d'employés dont le ménage a un revenu total supérieur à 125 000 \$, ainsi qu'un taux d'emploi à plein temps de 90 %.

D'après les résultats du dixième sondage annuel de l'Association canadienne de la paie dévoilé ce jour-même, 44 % des travailleurs canadiens affirment qu'ils éprouveraient des difficultés à honorer leurs obligations financières si leur paie était en retard, ne serait-ce que d'une seule semaine (baisse de 4 % par rapport à la moyenne de 3 ans de 48 %). Ce pourcentage est encore plus élevé chez la génération X dans la quarantaine qui avoue avoir le plus de difficultés (47 %).

Un travailleur canadien sur 5 déclare être incapable de trouver 2 000 \$ pour parer à une urgence le mois suivant (auparavant un travailleur canadien sur 4).

Le sondage indique qu'un moins grand nombre d'employés (35 %) dépendent la totalité de leur paie nette, voire même davantage (baisse de 5 % par rapport à la moyenne de 3 ans de 40 %).

Même si 69 % des répondants qui essaient d'épargner davantage ont été en mesure de le faire, 65 % d'entre eux déclarent avoir épargné 10 % ou moins de leurs revenus, soit un pourcentage bien au-dessous du taux d'épargne recommandé.

Or, bien qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent épargner davantage, il semble qu'ils aient besoin d'une forte confrontation avec la réalité pour se rendre compte des risques qu'ils courent et de la nécessité de réagir.

Endettement à la hausse

Malgré ces résultats positifs, le taux d'endettement des travailleurs canadiens a augmenté.

Quarante pour-cent des travailleurs canadiens sont accablés par leur taux d'endettement (hausse de 5 % par rapport à 2017) et plus d'un tiers (34 %) des répondants ont vu leur endettement augmenter durant l'année écoulée (hausse de 3 % par rapport à 2017). Un plus grand nombre de travailleurs canadiens s'attendent à prendre davantage de temps pour rembourser leurs dettes — 43 % maintiennent qu'il leur faudra plus de 10 ans pour rembourser ces dettes (hausse d'un pour-cent par rapport à 2017 et de 7 % par rapport à 2016). Et 12 % d'entre eux croient qu'ils ne seront jamais totalement libres de dettes.

Au total, 94 % des répondants sont endettés, l'hypothèque étant la dette la plus courante (28 %), suivie par les cartes de crédit (18 %) et le prêt automobile (18 %). Environ un répondant sur 5 doit de l'argent sur une marge de crédit. Trente pour-cent des répondants ont du mal à rembourser l'hypothèque sur leur résidence principale et à régler leurs cartes de crédit (25 %).

Les deux principales causes invoquées pour justifier l'augmentation des dépenses sont des frais de subsistance plus élevés (27 %) et des dépenses inattendues (20 %). La plupart des répondants (96 %) prévoient la hausse du coût de la vie au cours des douze prochains mois.

Un risque sérieux aggravé par l'inaction

En dépit des risques à long terme liés aux épargnes insuffisantes, au taux élevé d'endettement et à la perception d'une meilleure conjoncture économique, les travailleurs canadiens ne sont pas conscients des répercussions d'un soudain revirement de leur situation financière.

Peter Tzanetakis, président de l'Association canadienne de la paie déclare : « Nous espérons que les résultats du sondage montreraient que les Canadiens s'attachent davantage à rembourser leurs dettes et à prendre en mains leur situation financière en période de stabilité économique. C'est le temps pour eux de rembourser leurs dettes, d'épargner pour la retraite et de prendre le contrôle de leurs finances pour assurer leur avenir. De nombreux Canadiens semblent satisfaits et se soucient peu du climat actuel. »

D'après les résultats du sondage, c'est la première fois que les employés se préoccupent davantage de l'équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle (33 %) que d'obtenir

une rémunération plus élevée (26 %). C'est surtout vrai pour les milléniaux dans la trentaine puisque 38 % d'entre eux considèrent cet équilibre comme étant le facteur le plus important.

Mais, quand on leur demande quelle est la meilleure mesure à prendre pour améliorer leur situation financière, la réponse numéro un est gagner plus (25 %), et non pas dépenser moins (19 %). Et bien que 72 % concèdent qu'ils épargnent un quart ou moins de leur objectif d'épargne (47 % des répondants ont 50 ans ou plus), l'âge de retraite ciblé de 61 ans n'a pas changé par rapport à 2017. Cinquante pour-cent des répondants estiment avoir besoin d'un pécule d'au moins un million de dollars pour assurer leur retraite.

On observe avec étonnement que les répondants préfèrent éviter de discuter de leurs finances. En effet, 47 % d'entre eux indiquent qu'ils seraient mal à l'aise de discuter de leurs finances avec un collègue ou un pair.

En définitive, ces résultats montrent qu'un ralentissement économique, une hausse éventuelle des taux d'intérêt ou une incertitude économique incontrôlable accablent les travailleurs canadiens qui auraient du mal à s'en sortir et pourraient faire face à de graves conséquences.

Il est bon pour les employeurs de noter que 46 % des employés déclarent que le stress créé par leur situation financière personnelle a un impact sur leur rendement au travail; et ce chiffre risque d'empirer.

La paie est une solution!

Quand les Canadiens réaliseront leur précarité financière, ils devront réagir vite. L'Association canadienne leur conseille de commencer petit à petit, de « *Se payer d'abord* » et de mettre de côté une partie de leur paie pour rembourser leurs dettes ou épargner à long terme.

Au sein des organisations, le service de la paie est bien placé pour aider les travailleurs canadiens à épargner automatiquement en retenant à la source un montant d'épargne. Présentement, 53 % des répondants indiquent que leur employeur offre cette option aux employés bien que 44 % des employés n'en profitent pas.

Les employeurs peuvent compter sur le service de la paie pour encourager les employés à optimiser leur situation financière au moyen d'un programme *Payez-vous d'abord*. Et comme 84 % des employés indiquent qu'ils souhaitent participer à des formations financières en milieu de travail, les employeurs sont bien placés pour leur fournir des outils et des ressources de littératie financière pour les aider à réussir.

Sandra Morrison, G.A.P, CRHA et présidente du Conseil d'administration de l'Association canadienne de la paie, ajoute : « La Semaine nationale de la paie, qui aura lieu du 10 au 14 septembre, est l'occasion ou jamais pour les employeurs et les employés d'évaluer leur situation financière eu égard aux résultats du sondage. La paie a le pouvoir d'aider les employés à cibler leurs priorités en matière de finances et à

minimiser le stress personnel qui influe sur leur rendement au travail. Un service de la paie actif est bénéfique pour tous. »

La Semaine nationale de la paie sur le site Web de l'Association canadienne de la paie, offre diverses ressources de littérature financières gratuites aux travailleurs canadiens, employeurs et professionnels de la paie. Visitez : paie.ca/snp pour en savoir plus.

– 30 –

Pour tous les résultats régionaux du sondage et pour tous les médias, rendez-vous à : paie.ca/snp

Des porte-paroles de l'Association canadienne de la paie sont disponibles pour des entrevues à travers le Canada.

Renseignements

Megan Stephens	megan@prpost.ca	416-777-0368
Lamia Charlebois	rp@lamiacharlebois.com	514-279-4601
Alison Rutka	alison.rutka@payroll.ca	416-487-3380, poste 125

Sondage auprès des employés canadiens en 2018 développé par l'Association canadienne de la paie

En tout, 5 074 employés issus de tous les coins du Canada et d'un large éventail de secteurs industriels ont participé au sondage de recherche en ligne du vendredi 22 juin 2018 au mercredi 1^{er} août 2018 grâce à une méthode d'échantillonnage au hasard. Élaboré par l'Association canadienne de la paie, le sondage a été réalisé par la firme *Framework Partners*. Sa marge d'erreur est de plus ou moins 1,38 %, 19 fois sur 20, mais comme nous avons fait appel à une méthode d'échantillonnage non probabiliste, il n'est pas impossible de calculer une marge d'erreur définitive.

La paie a le pouvoir!

Au Canada, 1,5 million d'employeurs comptent sur les spécialistes de la paie pour assurer le versement exact et à temps de salaires et d'avantages imposables de l'ordre de 929 milliards de dollars, de retenues obligatoires fédérales et provinciales de 310 milliards de dollars et de prestations de retraite et de maladie de 180 milliards de dollars, tout en se conformant à plus de 200 exigences réglementaires fédérales et provinciales. Depuis 1978, l'Association canadienne de la paie (ACP) influence, tous les ans, les procédures et les pratiques de conformité de la paie de plus de 500 000 paies organisationnelles. En tant que source faisant autorité en matière de connaissances sur la paie canadienne, l'ACP favorise la conformité de la paie au moyen de la représentation et de la formation.